

La Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, et participe activement au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées. Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

## Votre don soutiendra un projet de qualité !

### COMMENT FAIRE UN DON ?

#### Par courrier

Envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque (à l'ordre de «Fondation du patrimoine - Eglise Saint-Pierre de Mélan»), à l'adresse suivante :

Fondation du patrimoine - Délégation Alpes de Haute  
Provence  
CCI de Digne-les-Bains - 60, boulevard Gassendi  
04000 DIGNE-LES-BAINS

#### Par Internet

Faites votre don en ligne sur notre site : [www.fondation-patrimoine.org/lesprojets/76170](http://www.fondation-patrimoine.org/lesprojets/76170)



## RÉDUCTIONS D'IMPÔTS

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

**Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.**

- de l'Impôt sur la Fortune Immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000€ (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

**Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.**

Pour les entreprises:

- réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5%.

**Exemple: Un don de 500 € = 300€ d'économie d'impôt.**

## CONTACTS

### Fondation du patrimoine

#### Délégation Alpes de Haute-Provence

CCI de Digne-les-Bains  
60, boulevard Gassendi  
04000 DIGNE-LES-BAINS  
Tél : 04 92 30 59 88  
[alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org](mailto:alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org)

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

### Commune du Castellard-Mélan

Mairie du Castellard-Mélan  
04380 Le Castellard-Mélan  
Tél : 04 92 34 77 62  
[mairie.castellard-melan@orange.fr](mailto:mairie.castellard-melan@orange.fr)



FONDATION



DU  
PATRIMOINE

**Je donne !**  
Pour la  
restauration de

## ► L'église Saint-Pierre de Mélan Le Castellard-Mélan (04)



@Commune du Castellard-Mélan



# Description du projet

## Un patrimoine chargé d'histoire

À 1200 mètres d'altitude, l'église Saint-Pierre de Mélan offre un point de vue exceptionnel sur la vallée des Duyes. Sa grande simplicité s'accorde à la beauté du paysage pour indiquer au promeneur que des femmes et des hommes ont vécu là depuis des siècles.

La construction de l'église est antérieure à 1551, date de la première visite épiscopale mentionnée dans les archives diocésaines. Elle abrite des éléments mobiliers inscrits à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques : banc et siège d'officiant en noyer du XIXe siècle, tableau Saint-Pierre de Patritti Fidèle (1811-1867), cloche du XVIIe siècle.

L'intérieur a été restauré par des chantiers de jeunesse et des compagnons du devoir dans les années 1970 avec l'installation de vitraux contemporains. Le sol est en terre cuite, un enduit blanc recouvre les murs intérieurs. L'abside est constituée d'une voûte d'arête, la nef dispose d'un plafond plat. Un escalier monte à une tribune côté ouest.

Le projet s'inscrit dans un projet global de mise en valeur du patrimoine rural bâti et naturel des deux villages qui sont à l'origine de la commune, par la création d'un parcours de randonnée dont l'itinéraire sera balisé.

## Un patrimoine en péril imminent

Les murs sont en moellons liés au mortier de chaux. Des reprises partielles ont été réalisées en ciment. Si la toiture a été refaite à neuf en 2010, les joints des façades sont en très mauvais état et des pierres se déchaussent, notamment au pied de la façade sud, ce qui rend l'intervention urgente pour préserver l'intégrité du bâtiment : restauration des façades et du mur de l'ancien cimetière attenant ; évacuation des eaux de pluie.

Ces travaux s'accompagneront d'un aménagement du site par la mise en place de tables de pique-nique adaptées aux personnes à mobilité réduite, de bancs, ainsi que de corbeilles sélectives, afin que les promeneurs puissent profiter de la beauté du lieu, avant ou après balades et randonnées à pied, à vélo ou à cheval, ou simplement pour s'y reposer. Le mobilier sera bien sûr installé de manière à ne pas nuire aux perspectives sur l'église restaurée.

Montant des travaux	33 900 €
Début des travaux	mars 2022
Objectif de collecte	4 000 €

# Bulletin de souscription

OUI, je fais un don de .....€ pour aider à la restauration de l'église Saint-Pierre de Mélan au Castellard-Mélan et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

### Vos coordonnées

NOM ou Société : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Courriel (merci d'écrire lisiblement) : .....

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :  
de  l'Impôt sur le Revenu OU de  l'Impôt sur la Fortune Immobilière OU  
de  l'Impôt sur les Sociétés

Votre reçu fiscal vous sera adressé par e-mail\*.

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

\* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Délégation régionale PACA - Antenne de Nice (tel: 04 93 13 73 47) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



©Fondation du Patrimoine

©Fondation du Patrimoine

©Fondation du Patrimoine